COMPTE-RENDU
66ème CONGRÈS DÉPARTEMENTAL
PLOMBIÈRES LES DIJON– Samedi 19 NOVEMBRE 2022

42 sociétés sur les 45 affiliées en 2022 au CD21 sont présentes ou représentées.

Ce congrès s'est tenu en présentiel dans la Salle Eugène Vadot, Rue du Château d'Eau à Plombières les Dijon.
La feuille de présence a été signée par tous les représentants des clubs ainsi que par les membres du Comité.
La salle ouvre ses portes à 12h45, avec la remise à chaque délégué d'une pochette contenant le livret du congrès avec les rapports des présidents des Commissions, le rapport financier ainsi que les budgets, des formulaires de demandes de licences 2023, un exemplaire du tableau récapitulatif, d'un questionnaire de santé majeur et mineur, ainsi que les calendriers des différents championnats de Côte d'Or, Régionaux et France. Ont également été remis, suivant le nombre de voix autorisée pour chaque club, des enveloppes ainsi que la liste des quatre noms des candidats.

Point 3 - Début du congrès à 14h00

L'ordre du jour est le suivant :

1) Appel des sociétés à 13h30
2) Allocution de bienvenue par le Président de l'Amicale Pétanque de Plombières
3) Début du 66ème Congrès Départemental à 14h00
4) Allocution des personnalités
5) Allocution du Président du Comité de Côte d'Or
6) Désignation des membres de la Commission Electorale
7) Approbation du PV du Congrès de Saulieu du 20 Novembre 2021
8) Rapport moral de la Secrétaire Générale et son adoption
9) Rapport financier 2022 et budget prévisionnel 2023
10) Rapport des vérificateurs aux comptes
11) Questions s'il y a lieu et adoption du rapport financier

12) Rapport du Président de la Commission Sportive
13) Rapport de la Présidente de la Commission Féminine
14) Rapport du Président de la Commission Jeunes et éducateurs
15) Rapport du Président de la Commission d'Arbitrage
16) Rapport du Président de la Commission des Aînés et Vétérans
17) Rapport du Président de la Commission de Jeu Provençal
18) Rapport du Président de la Commission de Discipline
19) Présentation des projets pour l'organisation des CCO 2023 et vote
20) Présentation des candidats à l'élection partielle et vote.
21) Dates des championnats Départementaux 2023
22) Dates et lieux des championnats de Bourgogne Franche Comté 2023
23) Dates et lieux des championnats de France 2023
24) Appel à candidature Congrès 2023
25) Réponse aux questions écrites
26) Questions diverses
27) Résultat des votes
28) Remise des récompenses
29) Clôture du Congrès

Point 2 - Allocution du Président de l'Amicale Pétanque de Plombières, Mr Cédric JEUNOT, lequel souhaite la bienvenue à tous et remercie la municipalité de Plombières pour son accueil et la mise à disposition de la Salle.

Point 4 - Allocution des personnalités présentes

Discours de Madame PINOT Claude, Vice-présidente Santé Bien-être du CDOS

Point 5 - Ouverture par le Président du Comité de Côte d'Or du 66ème Congrès Départemental, Mr Alain VORILLION

Le Président du comité, Alain VORILLION, remercie les élus et les membres du Comité, et fait observer une minute de silence pour les disparus de l'année. Leur photo est projetée au travers de l'écran et du power point élaboré pour ce congrès. Il énonce le déroulé du congrès.

Il fait part des informations suivantes pour l'année 2023 :

- Officialisation de l'accord de la FIPJP pour que DIJON soit l'organisatrice du Championnat du Monde qui aura lieu du 5 au 8 Décembre 2024.

- Sectorisation pour certaines catégories de championnats de Côte d'Or : même si une modification avait été envisagée sur proposition de la Commission Sportive, le Comité, à l'unanimité, a voté, lors de sa réunion du 4 Novembre, le maintien de ces championnats en 4 secteurs (idem qu'en 2022).

  De ce fait, le point N° 19 de l'ordre du jour est annulé.
- Reprise du championnat de Tir de précision en 2023, comprenant des qualifications faites en amont par chaque club avant le 31/12/2022, date à laquelle ces clubs doivent fournir leurs qualifiés au CD21, un championnat départemental qui se déroulera au Boulodrome de Dijon le Samedi 25 Février 2023, un championnat Régional le 8 Mai (Valdoie 90), et un France le 8 Juillet (Flamanville 50)
- La suppression par la FFPJP de la catégorie « Ainés » au 1er Janvier.
- Orientation pour les deux années à venir (y compris pour le championnat du Monde) sur les jeunes avec, pour 2023, la mise en place d'un Pétanque Tour Côte d'Or avec l'objectif de prospecter les 34 cantons, une 1ère campagne d'information et de sensibilisation lors d'un forum de la pétanque prévu le 5 Mars 2023. Le président demande à ce que les clubs s'investissent et soient présents pour communiquer sur leur sport auprès des jeunes, des familles et des élus. Tout ceci sera fait avec l'aide du CTFR (Conseiller Technique Fédéral Régional) qui vient d'être nommé. Il s'agit de Mr Julien MARAUX.
- Le CD21 intensifiera sa lutte contre l'alcoolisme.
- Les résultats des concours ne seront pris en charge qu'à partir de 16 équipes.
- Malgré les économies dont va parler la trésorière et que le Comité est dans l'obligation de faire au vu de la conjoncture, tous les membres souhaitent maintenir une participation aussi importante aux Championnats de France, avec une prise en charge similaire de nos championnes et champions.
- Monsieur Romain PUECH a été nommé, en réunion, Grand Electeur en remplacement de Christian DEMANGEOT.
- De plus, afin de compléter les membres du Comité, les clubs vont élire, ce jour, un nouveau membre.

Point 6 - Désignation des membres de la Commission Electorale

Après candidatures, les 3 représentants de cette Commission sont les suivants : Messieurs Mickaël BLANDIN, Yves BRUNET et Yannick VOISIN

Point 7 - Approbation du compte rendu de l'AG du 20 Novembre 2021 à Saulieu

Il a été envoyé avec la convocation à tous les clubs. Il est adopté à l'unanimité.

Point 8 - Rapport Moral de Brigitte MAILLARD, Secrétaire Générale

Rapport moral présent dans le Livret du Congrès mais également lu en séance. Il reprend tous les résultats sportifs (championnats de Côte d'Or, Championnats Régionaux, Championnats de France, Coupe de France, Coupe de Côte d'Or et les résultats divers de l'année en cours). Le rapport moral est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Point 9 - Rapport Financier de Nadège SEGUIN, Trésorière Générale

Rapport financier lu en séance et sera joint au présent PV.

En résumé, le Comité Départemental de Côte d'Or présente un déficit de 23 573,29 €.

Les explications sont les suivantes :

- Diminution des recettes de 17% et augmentation des dépenses de 21% mais il difficile de comparer les deux années, puisqu'en 2021, les conditions d'après COVID n'ont pas été les mêmes.

Malgré cela, il est évident que la hausse des dépenses de manifestations, des charges externes, telles que l'électricité, la taxe foncière les achats de calendrier papier, des frais de formation, les coûts des délégations aux championnats régionaux et France, le salaire (prime d'ancienneté, cotisations URSSAF) amènent à une conclusion dommageable. Le Comité départemental doit examiner et trouver des solutions pour économiser au maximum en 2023.

Plusieurs pistes sont retenues et seront communiquées au moment de la présentation des budgets prévisionnels.

◊ Budget prévisionnel 2023 présenté par Nadège SEGUIN

Premièrement, tous les postes de dépenses au comité, notamment au niveau des frais de délégations, seront analysés en vue de réduire les coûts (notamment au niveau du transport et de l'hébergement).

Deuxièmement, il est indispensable de revoir le prix des licences 2023. En effet, la Bourgogne Franche Comté va être dans l'obligation, pour équilibrer son budget de rehausser sa quote-part de 2€/licence senior. Le CD21 devra donc rétrocéder une somme de 6.50 € (versus 4.50 € en 2022).
La trésorière a établi et distribué à tous les clubs 3 budgets prévisionnels différents pour évaluer la hausse nécessaire pour ajuster celui du CD21, tout en maintenant la même politique sportive d'accompagnement. Elle est partie d'une base de licenciés de 2000 tout en espérant atteindre ce nombre l'année prochaine.
Force est de constater qu'il convient de passer la licence senior à 45€ (versus 38€ en 2022) pour pouvoir l'équilibrer.
Il a donc été décidé, en réunion extraordinaire du Comité, ce jour 19 Novembre 2022 avant le congrès, de valider ce montant.
Par contre, pour optimiser les licences des jeunes, le coût ne sera pas modifié, à savoir 18€ pour les juniors et 10€ pour les autres catégories (cadet, minime et benjamin)

Point 10 - Rapport des vérificateurs aux comptes

Messieurs Mickaël BLANDIN et Fabrice VALLUET ont vérifié les pièces fournies et donnent le quitus à la trésorière.

Point 11 – Adoption du rapport financier

Après avoir répondu aux quelques remarques, notamment sur l'augmentation, le rapport financier est adopté à l'unanimité par les délégués présents.

Point 12 - Rapport d'Arnaud MAGNIN, Président de la Commission Sportive

Rapport présent dans le livret et lu en séance. Il reprend les résultats des divers CDC, CRC et CNC Féminin. Il souligne le manque d'arbitres et le comportement de certains individus sur et autour des terrains et informe que si cette situation perdure pour 2023, des décisions seront prises et certaines équipes ne pourront peut-être pas jouer.

Changements pour 2023 pour les CDC Vétérans et Coupe de France

- Pour réduire les déplacements des équipes, et faciliter l'arbitrage pour la Coupe de France il a été décidé en réunion du Comité et sur proposition de la Commission Sportive, de regrouper les rencontres de la façon suivante :

◊ CDC Vétérans : Les dates retenues sont les suivantes : les jeudis 4 Mai 2023 – 25 Mai 2023 – 8 Juin 2023. La 7ème journée se fera le jeudi 15 Juin à 14h30 et les phases finales le 22 Juin. Le Comité a également validé une journée de réserve en cas de report pour différentes raisons le jeudi 29 Juin 2023. L'organisation sera faite, soit par poule, soit par ½ poule suivant les disponibilités des clubs au niveau des terrains.

◊ COUPE DE France : Lundi 1er mai→ 1er tour le matin, 2ème Tour l'après-midi et 1er tour Coupe de Côte d'Or l'après-midi
Lundi 8 Mai → 3ème Coupe de France le matin et 2ème Tour Coupe de Côte d'Or et s'il y a lieu l'après-midi, 4ème Tour Coupe de France et 3ème Tour Coupe de Côte d'Or.

A NOTER que les ½ et finale de la Coupe de Côte d'Or auront lieu le 1er Juillet à PONTAILLER.

◊ CDC OPEN :
Les 10 (à 14h30) et 11 (journée complète) Juin
Les 17 et 18 (journée complète) Juin
Un week-end de réserve a aussi été fixé aux 16 et 17 Septembre.

Point 13 - Rapport de Florence GAY, Présidente de la Commission Féminine

Rapport présent dans le livret et lu en séance.

Point 14 - Rapport d'Alain VORILLION, Président de la Commission Jeunes et Educateurs

Rapport présent dans le livret et lu en séance.

Point 15 - Rapport de Michel FILAINE, Président de la Commission d'Arbitrage et Règlements

Rapport présent dans le livret, et lu en séance.

Point 16 - Rapport de Guy MACHEREY, Président de la Commission des Aînés et Vétérans

Rapport présent dans le livret, et lu en séance.

Point 17 - Rapport de Christophe BOS, président de la Commission de Jeu Provençal

Rapport présent dans le livret et lu en séance

Point 18 - Rapport de Lionel GONY, Président de la Commission de Discipline

Rapport présent dans le livret et lu en séance

Point 19 – Point sur l'organisation des CCO pour 2023

Suite à une décision du Comité lors de sa réunion du 4 Novembre et après étude des différentes propositions soumises par la Commission Sportive, l'ensemble des membres, à l'UNANIMITÉ, a décidé de maintenir la sectorisation des championnats suivants pour l'année prochaine → Triplette sénior masculin, Doublette sénior masculin, Tête à Tête sénior masculin, Doublette Mixte et Triplette Promotion.

Point 20 – Présentation des candidats à l'élection partielle

Un appel à candidature a été adressé en amont à tous les clubs en vue de diffusion aux licenciés. A la date butoir, soit le 4 Novembre 2022, les candidats sont les suivants (par ordre alphabétique) :

◊ Monsieur Ludovic BAUDEMENT
◊ Madame Chloé MILLOT
◊ Monsieur Thierry MESNIL
◊ Monsieur William RODIER

Mr BAUDEMENT, n'ayant pas pu être présent, a préparé une présentation, laquelle est diffusée à l'assistance. Mme MILLOT et Mr RODIER s'expriment directement devant la salle. Quant à Mr MESNIL, il a quitté les lieux avant sa présentation et n'a mandaté personne pour se présenter.

Le nombre total des enveloppes et bulletins, compte tenu des 3 clubs absents et non représentés, s'élève à 98.

Pendant la pause, les délégués des clubs sont appelés un par un par la Commission Electorale et votent en insérant leur (s) bulletins dans une urne.

Point 27 – Résultats des votes

Nombre de voix : 98

Nombre de bulletins exprimés : 98

Aucun nul

Nombre de Voix par candidat :

Mr BAUDEMENT ⏩ 57

Mme MILLOT ⏩ 13

Mr MESNIL ⏩ 2

Mr RODIER ⏩ 26

▶ C'est dont Ludovic BAUDEMENT qui est élu à la majorité au Comité Départemental de Côté d'Or de Pétanque et Jeu Provençal.

Point 21 - Dates et lieux des Championnats Départementaux 2023 et Appel à candidature

La date des différents championnats départementaux est mentionnée, via un tableau, dans le livret.

Un premier appel à candidature pour leur organisation est lancé et plusieurs clubs se portent volontaires.

Un récapitulatif détaillé, en reprenant tous les championnats avec pour certains, la répartition en 4 secteurs, sera adressé au début du mois de décembre. Les clubs pourront ainsi confirmer leur candidature et d'autres pourront également postuler.

La désignation des lieux sera validée par le CD21 lors de sa réunion de début d'année, fixée dès à présent au 6 Janvier 2023.

Point 22 - Dates et lieux des Championnats de Bourgogne Franche-Comté 2023

Les dates et les lieux ont été fixés Le calendrier est joint dans le livret du congrès. Il sera également publié sur le site et diffusé à tous les clubs dans le courant du mois de Décembre car, depuis l'insertion dans le livret, il y a eu quelques modifications sur les lieux.

Point 23 - Dates et lieux des Championnats de France 2023

Les dates et les lieux ont été fixés. Le calendrier est joint dans le livret. Il sera également publié sur le site.

A NOTER que tous les calendriers (championnats, régionaux et France) ainsi que le calendrier mois par mois complet (concours officiels des clubs et du Comité, dates des CDC, Coupe de France) sera transmis à tous les clubs et également publié sur le site, pour ce dernier

Point 24 - Congrès Départemental 2023

Le Président demande à l'assistance s'il y a des clubs candidats pour organiser l'Assemblée Générale 2023 dont la date est dores et déjà fixée au 18 NOVEMBRE 2023.
Les postulants sont les suivants : SAVOUGES – SAULIEU et DIJON.
Le choix final sera décidé, par un vote, dans une prochaine réunion du CD21.

Point 25 - Questions écrites

Le président répond aux questions envoyées en amont par les clubs.

Questions diverses

Il n'y a eu aucune question.
Il est indiqué aux clubs que les réunions d'harmonisation du calendrier des concours 2024 auront lieu :

- A ST REMY pour la zone Nord
- Au boulodrome de DIJON pour la Zone Sud.

Les dates seront fixées ultérieurement.

Point 28 - Remise des récompenses sportives

⏩ CDC Vétérans (Coupe et bons d'achats)

→ Elite : Pétanque du Drapeau
→ 1ère Division : Boule de Pontailler
2ème Division : Boule Mirebelloise

⏩ CDC Féminin (Coupe de bons d'achats)

1ère Division : Boule Quétignoise
2ème Division : Fenay Club Pétanque

⏩CDC Open (Coupe et bons d'achats)

Elite : Nolay 2000

1ère Division : Pétanque Club de Clénay

2ème Division : Amicale Pétanque de Plombières

3ème Division : Boule Centrale

LISTE DES RÉCOMPENSÉS CONGRÈS 2022

MÉRITE NATIONAL

RENNER Christian	Cochonnet du Lac
BRUNET Yves	Boule Sédélocienne
CAVATZ Jean-Claude	Cochonnet du Lac

MÉDAILLE D'OR

BONNET Alain	U.S.C.V.L

MÉDAILLE D'ARGENT

DURAND Charles	U.S.C.V.L
MIMANT Patrick	Pétanque des Grésilles
PERIGNON Philippe	NOLAY 2000

MÉDAILLE DE BRONZE

VORILLION Mireille	Cochonnet du Lac
FILAINE Michel	FENAY CLUB Pétanque
BAILLY Auguste	Pétanque Gevrey Chambertin

DIPLOME D'HONNEUR

MILLOT Laurent	Pétanque des Grésilles
BELLOT Philippe	Pétanque des Grésilles
RAGET Dorian	Boule Quétignoise
YOU Khan	Boule Quétignoise
MONNOT Colette	Fenay Club Pétanque
RATEAU Nicolas	Nolay 2000
RATEAU Tatiana	Nolay 2000
LE FLOCH Nicolas	Pétanque du Drapeau
CHALUMEAU Gilles	Renaissance St Apollinaire
POIFOL Christine	Cochonnet de Neuilly
JEUNOT Cédric	Pétanque de Plombières
VALLUET Fabrice	Carreau de Marsannay

HOUOT Valérie	Cochonnet Genlissien
BERGER Nelly	Pétanque de Gevrey
CRAMOISY Christophe	Pétanque de Gevrey
BORTOT Eric	Pétanque de Comblanchien
POUCHOY Gaëtan	Pétanque des Loups
GUILLOT Frédéric	La Boule Montbardoise
ORRY Jean-Christophe	Cochonnet du Serein
PAGEARD Christophe	Cochonnet du Serein
VINCENT Damien	Pétanque de la Toison d'Or
FRANÇOIS Henri	Cochonnet de l'Albane
DHORNE Jean-Paul	Pétanque Longchampoise
FINELLE Audrey	Pétanque de l'Auxois
MENARELLO Pascal	Amicale Pétanque Remigeoise
ROUSSIOT Patrick	Joyeuse Pétanque Auxonnaise
MARE Joël	Joyeuse Pétanque Auxonnaise
VERNEY Damien	Pétanque Club de Clénay
VERNEY Jessica	Pétanque Club de Clenay
RODIER William	Club Pétanque Issois
BAUDEMENT Ludovic	Carreau de Marsannay
VERNARDET Florian	Carreau de Marsannay

Point 29 - Fin du Congrès à 18h10

Président du Comité Départemental de Côte d'Or
Alain VORILLION

Président délégué du CD21
Arnaud MAGNIN

La Secrétaire Générale du CD21
Brigitte MAILLARD